



Kemperle Activités Subaquatiques

Association Loi 1901
Ecole de Plongée du Pays de QUIMPERLÉ
Inscrit à la F.F.E.S.S.M. sous le n° 03.29.0181
Agrément Ministère des Sports n° 29 S 1019
4, Avenue Pasteur, 29300 QUIMPERLÉ

Réunion Comité Directeur du 2 décembre 2019 Compte-rendu

Etaient présents : Fabrice ALLAIN, Vincent BALOCHE, Hervé BOURHIS, Laurent BRIENS, Philippe BURBAN, Annie CAUFRIEZ, Stéphane HELAINE, Michaël LE TOLLEC, Christian MAHO, Pascale MARTIN BOURHIS, Stéphane TRIHINE.

Absents excusés : Véronique LOLLICHON, Guillaume RUELLO.

Invitée : Magali UHEL pour le point festivités/sorties en début de réunion.

Festivités / sorties

- Repas d'intégration du 23 novembre : 65 personnes inscrites, 59 présentes (55 adultes et 4 enfants). Gains 550 €, et participation club de 15 € pour couvrir les frais.
Foyer de Mellac mis gracieusement à notre disposition par la mairie -> Pascale adressera un mail de remerciement au maire.
- Maintien de la galette des rois après la séance piscine le samedi 11/01/20, salle de réunion de l'Aquapaq à réserver.
- Baptême futur bateau : suggestion d'un pot de remerciement au port de Doëlan suivi d'un repas grillade ou pique-nique. En plus des adhérents, inviter les instances et personnes qui ont participé ou œuvré au financement et à l'aboutissement du projet (autorités mairies, Conseil Départemental, fédération, etc...)
Date à planifier : dans l'idéal courant mai, de préférence un dimanche.
- Magali propose une sortie familiale pique-nique entre plongeurs/apnéistes/hockeyeurs, précédée d'une plongée.
Ex. : Gâvres pour faire une plongée sur le Thüringen.
Date à planifier (si possible fin juin) en fonction des horaires de marées.
- Sortie Glénan : Laurent propose un WE les 4/5 juillet entre apnéistes/hockeyeurs/plongeurs.
Participation de 12 apnéistes -> cibler autant de plongeurs.
Coût : entre 45 et 50 € pour l'intendance, logement au sextant 13 € la nuit/u.
Voir si le gonflage des blocs est possible sur place pour les plongeurs scaphandre et si oui pour quel montant.

- Stéphane H. propose un WE de 4 jours au Lavandou avec le club Lavandou plongée, en pension complète, avec 6 plongées incluses. Départ le mercredi 20 mai, retour le dimanche 24.
Coût : 390 € par personne.
Acompte à verser en janvier pour bloquer les places sur le bateau et l'hébergement.
Supplément 8 € la plongée pour une sortie à la journée sur Porquerolles ou Port-Cros.
Supplément 6 € pour une plongée sur les épaves Rubis (N2 minimum) ou Togo (N3 minimum).
Une option a déjà été mise pour 15 personnes (possibilité plus mais limitée à 20).
Séjour réservé en priorité aux N2 et niveaux supérieurs, faut-il l'ouvrir aux N1 ?
Possibilité encadrement avec le club du Lavandou pour 10 € la plongée/u.

Adhésions

A ce jour le club compte 107 adhérents répartis de la façon suivante :

- 61 plongeurs :
 - Adultes : 55
 - Jeunes plongeurs : 5
 - Plongeurs de passage : 1
- 28 apnéistes
- 18 hockeyeurs
 - Adultes : 13
 - Jeunes : 5

Effectifs identiques à ceux de l'année dernière à la même époque.

Petite baisse en apnée et hockey, mais tous les pratiquants ne sont pas encore inscrits.

Inscriptions potentielles en plongée : une dizaine d'adhérents encore possible.

Pascale adressera un mail aux responsables des sections et des lignes d'eau pour qu'ils relancent les pratiquants qui n'ont pas remis un dossier complet.

A partir de la mi-décembre, les personnes qui ne sont pas à jour n'auront plus accès à la piscine ni aux activités proposées.

Activités par section

♦ Formations plongée :

- N1 : 10 inscrits, groupe homogène, bonne participation.
- N2 / N3 : 3 inscrits en N2, 1 en N3, début de la formation en mars. Les 1ères séances pratiques se feront à la carrière de Questembert, 2 stagiaires maximum par moniteur.
- N4 : Michaël LE TOLLEC a commencé sa formation (théorie et exercices pratiques).
Responsable de la formation : Stéphane MARTIN du Comité départemental.
(Pour rappel, réservation du futur bateau par le Codep29 le 6/06/20, pour une journée d'exercices pratiques dans le cadre de cette formation. Nécessité d'un pilote et d'un E3 si possible).
- TIV : 5 adhérents inscrits pour une formation organisée par le Codep56 les 18 et 19 janvier prochain.
Participation du club à hauteur de 80 €/u (formation + 2 repas) sous réserve de la participation des stagiaires aux prochaines inspections.

♦ Apnée :

Les séances fonctionnent bien.

Formation : Gwenaël LE NOAC'H poursuit sa formation « initiateur » et passe la pratique de son RifaA avec 2 autres apnéistes le mercredi 4/12.

♦ Hockey :

L'équipe adulte n'est pas parvenue à se qualifier pour la Poule A à l'issue des brassages de Saint-Brieuc en novembre. Elle participera au championnat BPL poule B à Quimper.

L'équipe cadet participera au championnat de Bretagne les 11 et 12 janvier prochain.

Finances

Le récépissé préfectoral, faisant suite à la déclaration de modification du bureau, a été reçu récemment et une copie a été remise au CMB. Fabrice a donc reçu l'accord de la banque pour effectuer les différentes transactions bancaires.

Recettes inscriptions/formations : 18 602 €

Dépenses (règlements licences/assurances, repas club, fournitures...) : 2 057 €

Un état des dépenses/recettes précis sera présenté lors de la prochaine réunion.

Les dernières réépreuves de blocs personnels sont à facturer à 4 propriétaires.

Laurent B. demande le remboursement des frais de déplacement pour les compétitions de hockey.

Un prélèvement de 4 000 € par la fédération est à prévoir pour les licences et les assurances.

Equipements / matériel

♦ Achat petit matériel

Devis reçu d'Aquasport pour 4 blocs avec 2 sorties, 4 détendeurs avec octopus et mano : 2 196 €.

Possibilité également d'acquérir un bloc récent d'occasion pour 160 € (à rééprouver, coût 38 €).

Accord du CD pour l'acquisition des 4 détendeurs complets et des 5 blocs (soit le 12 L court d'occasion, trois 12 L courts et un 15 L neufs)

Vincent BONNEROT a équipé 4 détendeurs d'embouts enfant.

♦ Compresseurs

Compresseur Coltri : niveau d'huile à surveiller, lors du remplacement des cartouches il faudra vérifier la saturation de celles-ci.

Compresseur Bauer : en attente de la reclassification du local de l'Aquapaq d'un point de vue sécurité.

Pas d'urgence pour le rapatriement du compresseur à la piscine, l'organisation mise en place pour ramener les blocs au local du Belair quand ils sont à 50 bars fonctionne bien pour l'instant.

Projet Pixsea

♦ Nom du bateau

De nombreux noms ont été proposés lors du repas club, beaucoup avec le mot KAS.

Un premier tri sera effectué afin d'éliminer les noms trop fantaisistes ou à connotation négative.

Une liste sera proposée aux membres du CD qui devront dans un premier temps retenir 5 noms.

♦ Fournitures

Stéphane T. propose l'acquisition de caisses standards aux dimensions adaptées pour ranger le matériel de plongée aux emplacements prévus à cet effet.

Achat par le club ou par les adhérents ?... À voir quand le bateau sera livré.

♦ Financement bateau

L'organisation d'un loto peut s'événer alléchant avec des lots intéressants (TV, bons d'achat...).

Christian M. a contacté un organisateur : nécessité de prévoir 3 000 à 4 000 € de dotation.

Coût de la prestation : environ 500 € (avec la location de la sono).

Vente des cartes : 3 € l'u, 3 cartes pour 8 €. Gain net : environ 2 000 à 2 500 €.

Nécessité de louer une salle suffisamment grande (idéalement entre juin et août), de prévoir de quoi se désaltérer et se restaurer.

Organisation lourde, il faut du monde pour la mise en place, l'accueil, la vente des cartes, des sandwiches...

Autre solution : une tombola, organisation plus simple, rapport moins important.

Coût pour 2 000 tickets : 100 à 150 €.

Lots moins importants mais 1 lot d'appel est tout de même à prévoir.

Demandes de subventions : RDV avec Mme STEPHAN du Conseil Départemental le 10/12/19 pour une nouvelle demande de subvention. Pour rappel, le club a obtenu un accord de principe de la mairie de Quimperlé pour une subvention exceptionnelle de 3 000 €, le CD espère obtenir le même montant avec le Conseil Départemental.

A voir par Annie si possibilité d'un appel aux dons (pour défiscalisation) ou d'une création de cagnotte participative.

Prévoir un emprunt de 25 à 30 000 € selon les subventions obtenues, il faudra voir auprès de la banque pour une clause de remboursement anticipé sans frais.

Informations diverses

- Téléthon du samedi 7/12/19 : organisation d'une séance baptêmes à l'Aquapaq sur notre créneau horaire soit de 17h30 à 19h30, donc pas d'entraînements nage/apnée/plongée. 4 encadrants se sont portés volontaires ainsi que 2 aides surface.
- Fabrice a assisté au conseil portuaire de Clohars : RAS de particulier. Coût du mouillage pour 2020 : légère augmentation, 723 € (716 € en 2019).
- Fabrice a également participé à la dernière réunion Codep29 : RAS.
- TIV : prochaine journée d'inspection visuelle le samedi 15/02 pour les blocs personnels. L'inspection des blocs club se fera le jour même ou la veille selon le nombre de blocs à vérifier au total et en fonction du nombre de techniciens présents.

Prochaine réunion du Comité Directeur le lundi **27/01/2020**, rendez-vous au local du Belair à 20h pour un début de séance à 20h15.

Le Président



La secrétaire

